

N°12 : PLA DES AVELLANS

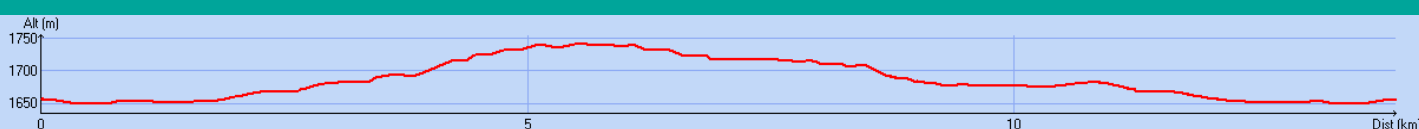
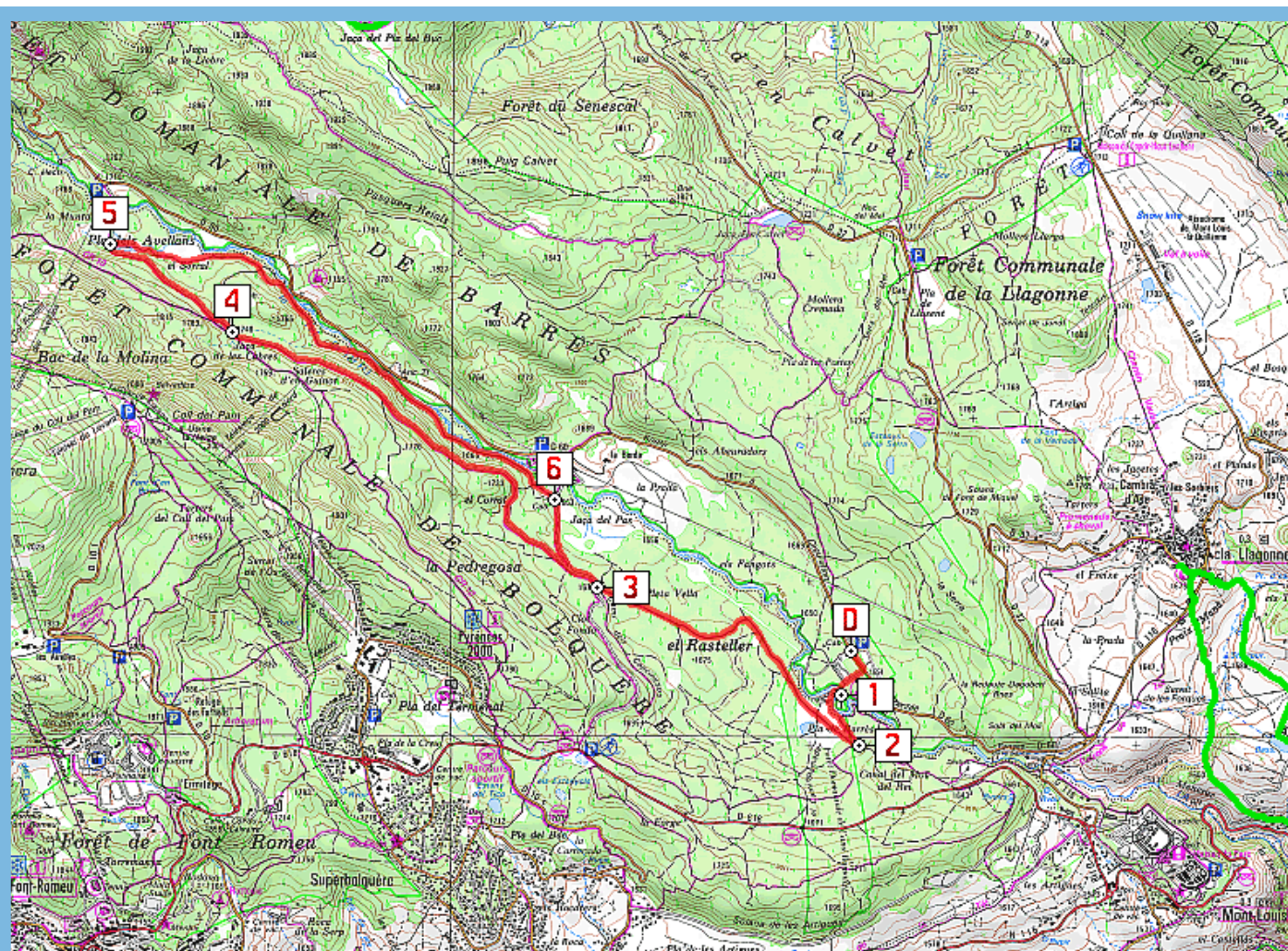
Vous êtes ici dans le Site Naturel des Bouillouses. La rivière de la Têt que vous longerez par moment descend tout droit du lac des Bouillouses (2016 m), et serpente ici tranquillement entre les forêts de pins et les prairies où paissent librement les troupeaux de vaches et de chevaux.



14 km

+ 130 m

3,5 h de marche effective



Balisage : Balisage jaune tout au long de l'itinéraire.

Départ de la randonnée : De Mont Louis, prendre direction Les Angles puis emprunter la petite route qui va au Lac des Bouillouses. Se garer au parking au niveau du camping du Pla de Barrès.

(D) Entrer dans le camping par l'entrée principale et aller tout droit jusqu'à rejoindre la rivière de la Têt que vous traverserez en empruntant la passerelle **(1)**.

De suite après la passerelle, prendre le sentier qui part sur la gauche en longeant la Têt. Le sentier s'éloigne de la Têt, s'enfonce dans la forêt puis rejoint un chemin forestier **(2)**.

Prendre cette piste forestière à main droite et la suivre pendant 2 km environ.

Rejoindre une autre piste **(3)** que l'on prendra à main droite. Cette piste est plus large et très roulante en joëlette.

Ignorer la piste qui part en descendant à droite 200 m plus loin, et continuer sur la piste large qui monte doucement.

Au bout de 3 km environ, vous rejoindrez un croisement de plusieurs pistes **(4)** : Ignorer les départs de pistes à votre gauche (balisage rouge et blanc) et continuer de suivre la piste large en descendant doucement.

Continuer jusqu'au niveau d'un petit pont à la sortie de la forêt **(5)**.

Juste après le pont, ignorer le sentier qui part sur votre gauche (également balisé jaune) et prendre le chemin qui part à droite au milieu d'une prairie.

Continuer sur ce chemin qui vous fera traverser les prairies du Pla des Avellans, puis s'enfoncera en forêt en longeant la rivière de la Têt.

Cette portion est moins roulante que la piste précédente, et présente parfois des passages un peu pierreux et d'autres humides, où il vous faudra trouver le meilleur cheminement pour la joëlette.

Au bout d'environ 4 km, on passe devant une cabane en bois puis de suite après, on rejoint une piste **(6)**. Prendre cette piste à main droite. Après une légère montée, on rejoint la piste empruntée à l'aller.

Emprunter cette piste à main gauche et 200 m plus loin, dans le virage **(3)**, prendre le chemin forestier qui descend à gauche.

Continuer sur ce chemin forestier pendant environ 2 km jusqu'à rejoindre un embranchement de sentier en épingle à cheveux sur votre gauche **(2)**.

Prendre ce petit sentier qui vous ramènera le long de la Têt jusqu'à la passerelle du camping du Pla de Barrès.

Traverser à nouveau la passerelle et rejoindre le parking.





Le site classé du lac des Bouillouses

Le lac des Bouillouses et ses abords sont reconnus comme un site naturel classé au titre de la loi du 2 mai 1930. Depuis les années 1980, le site subissait une importante fréquentation touristique, aux conséquences néfastes pour l'environnement : dégradation du milieu naturel, pollution du site par les déchets, pollution paysagère par les véhicules stationnés. C'est pourquoi, depuis 1999, le Conseil Général a mis en place un plan de gestion global, dont l'objectif est d'aboutir à une exploitation touristique des lieux tout en préservant le caractère naturel du site.

Ainsi, pour limiter le nombre de véhicules, l'accès par la route est réglementé en juillet et en août grâce à un système de navettes et de télésièges.



Le projet « Développer l'offre touristique de pratique de la randonnée en direction des personnes en situation de handicap » est cofinancé par L'Union européenne.



© NATAPH

Association NATAPH - Chemin du Mas Bellonte - 66 820 Fuilla
N° SIRET : 498 924 703 000024

nataph66@gmail.com - 04 68 96 23 15 - 06 30 63 35 85

www.rando-handicap.com

